

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Yvoir

Province: Namur
 Secteur d'aménagement: DINANT - CINEY - ROCHEFORT
 Statut de la commune selon le SDER: Commune rurale

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	399	7,0
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	5,6	0
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	28	0,5
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	84	1,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	20	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	36	0,6
	Terrains dévolus au transport	23	0,4
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	41	0,7
	Bâtiments spéciaux	3,7	0
	Sous-total	640	11,2
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	1.552	27,1
	Prés et pâtures	1.079	18,9
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	1.827	31,9
	Terres vaines et vagues	211	3,7
	Milieux naturels non exploités	2,2	0
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	3,0	0
	Sous-total	4.675	81,7
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		410	7,2
Total		5.725	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

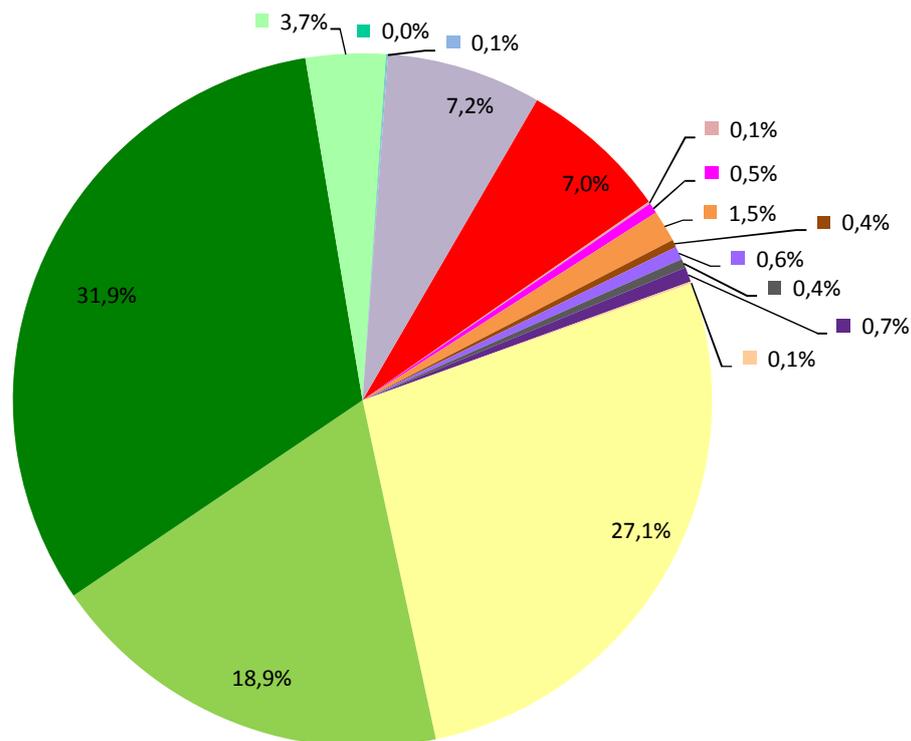
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

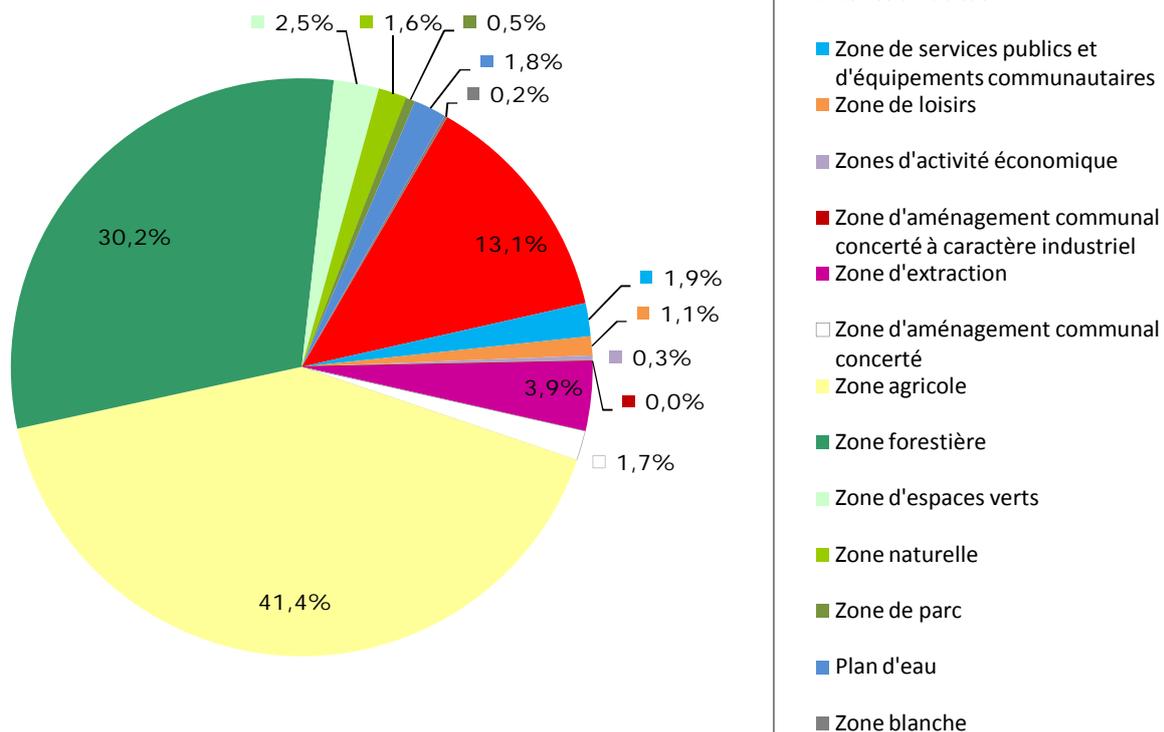


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieux naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	749	13,1
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	107	1,9
	Zone de loisirs	61	1,1
	Zones d'activité économique	17	0,3
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	224	3,9
	Sous-total	1.158	20,2
Zone d'aménagement communal concerté		95	1,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	2.368	41,4
	Zone forestière	1.729	30,2
	Zone d'espaces verts	144	2,5
	Zone naturelle	89	1,6
	Zone de parc	29	0,5
	Plan d'eau	105	1,8
	Sous-total	4.464	78,0
Zone blanche		8,6	0,2
Total		5.725	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

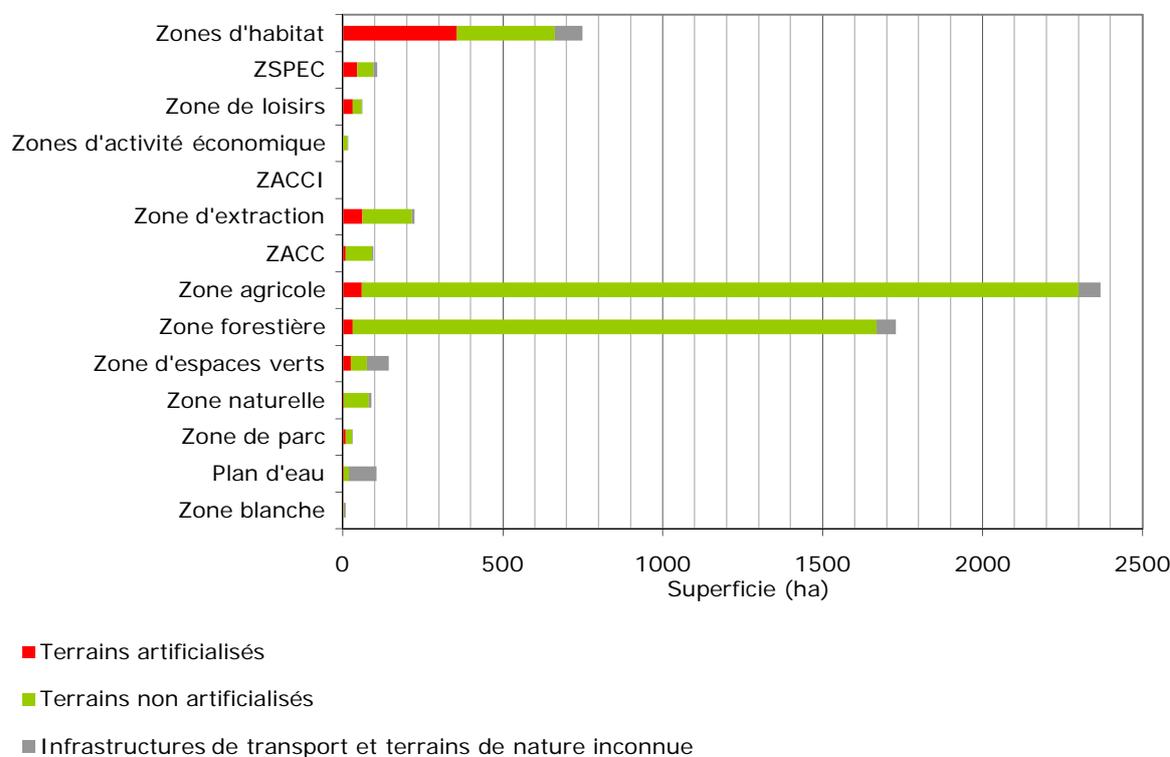
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	358	47,7	306	40,8	86	11,5	749
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	46	42,7	50	46,7	11	10,5	107
	Zone de loisirs	30	49,5	29	46,8	2,3	3,7	61
	Zones d'activité économique	1,9	11,1	13	75,8	2,2	13,1	17
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	62	27,9	155	69,2	6,5	2,9	224
	Sous-total	498	43,0	552	47,7	108	9,4	1.158
Zone d'aménagement communal concerté		9,1	9,6	83	87,1	3,2	3,3	95
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	60	2,5	2.240	94,6	68	2,9	2.368
	Zone forestière	31	1,8	1.637	94,7	60	3,5	1.729
	Zone d'espaces verts	26	17,8	49	33,9	70	48,4	144
	Zone naturelle	2,1	2,4	79	88,1	8,5	9,5	89
	Zone de parc	10	34,7	19	64,2	0,3	1,0	29
	Plan d'eau	3,5	3,4	15	14,5	86	82,1	105
	Sous-total	132	3,0	4.039	90,5	293	6,6	4.464
Zone blanche		1,3	14,6	2,0	23,0	5,4	62,4	8,6
Total		640	11,2	4.675	81,7	410	7,2	5.725

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



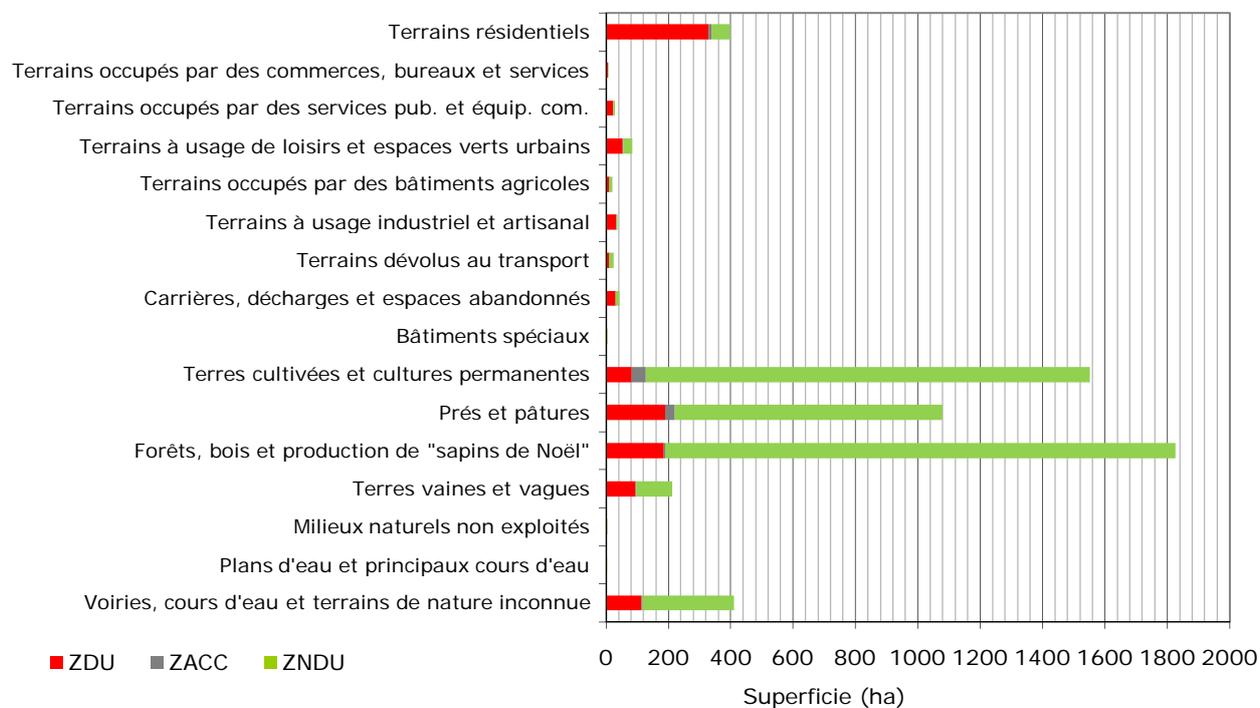
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	330	82,8	8,4	2,1	60	15,1	399
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	4,9	88,2	-	-	0,7	11,8	5,6
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	23	81,2	-	-	5,2	18,8	28
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	54	64,5	0,4	0,4	29	35,1	84
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	10	51,7	0,2	0,9	9,5	47,4	20
	Terrains à usage industriel et artisanal	33	91,5	-	-	3,0	8,5	36
	Terrains dévolus au transport	11	45,1	0,1	0,5	13	54,5	23
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	30	73,8	-	-	11	26,2	41
	Bâtiments spéciaux	3,2	88,2	-	-	0,4	11,8	3,7
	Sous-total	499	78,0	9,1	1,4	132	20,6	640
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	81	5,2	46	3,0	1.424	91,8	1.552
	Prés et pâtures	190	17,6	29	2,7	859	79,6	1.079
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	185	10,1	4,9	0,3	1.637	89,6	1.827
	Terres vaines et vagues	95	45,1	1,1	0,5	115	54,4	211
	Milieux naturels non exploités	0,6	27,3	0,7	31,3	0,9	41,4	2,2
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	0,7	22,4	-	-	2,3	77,6	3,0
	Sous-total	554	11,8	83	1,8	4.039	86,4	4.675
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		114	27,7	3,2	0,8	293	71,5	410
Total		1.166	20,4	95	1,7	4.464	78,0	5.725

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).